

## PANORAMA DES INCERTITUDES DE RENTRÉE

**Boule de cristal, doigt mouillé, cartes, astres, prévisions scientifiques..., quel que soit l'outil retenu pour se projeter dans l'avenir même immédiat, bien malin celui qui s'aventurerait à dessiner ce que sera l'année 2021-2022. Depuis la propagation du coronavirus, les expertises sont agrémentées de prudence, tant les pronostics ont été déjoués depuis près de deux ans. Et les informations de cet été 2021 finissant, ne sont guère propices à la réjouissance. Les incertitudes sont nombreuses et il va falloir non seulement les affronter mais aussi les réduire.**

Il est devenu banal de dire que les sociétés, du moins celles qualifiées de développées, évoluent depuis quelques décennies dans une incertitude radicale. D'autres diraient que nous sommes désormais engluisés dans une société du risque, et encore, il conviendrait d'utiliser ici le pluriel, tant les risques sont multiples et entremêlés. Ce qui toutefois distingue le risque de l'incertitude est que l'un est probabilisable, ce qui peut rassurer dans la mesure où le risque peut être réduit à défaut d'être éradiqué, tandis que l'autre ne l'est pas, plongeant les individus dans une inquiétude du lendemain. L'été 2021 illustre en quelque sorte cette situation.

### BILAN CÉRÉALIER

C'est la première des incertitudes. Il y a encore quelques semaines, le Conseil International des Céréales (CIC) annonçait des récoltes record. Le climat et ses caprices en auraient-ils décidé autrement ? Canada, Russie, Etats-Unis, Europe, bien des bassins de production ont été affectés là par des inondations, là par des incendies, au point d'altérer soit les quantités habituellement récoltées, soit leur qualité. Blé dur au Canada, blé tendre en Russie et en France furent concernés. Effet immédiat : le spectre, sans doute excessivement évoqué, de la pénurie (qui existe réellement dans d'autres domaines comme le bois ou les semi-conducteurs) et de la flambée des prix. Des prix déjà orientés à la hausse depuis un an, et qui pourraient s'y maintenir encore quelques mois.

A l'arrivée, la production mondiale de céréales pour la campagne 2020-2021 est en hausse de 3% selon le CIC, en blé et en maïs. Confirmation d'un volume de quelque 2,3 milliards de tonnes. Plus de peur que de mal.

Quoi qu'il en soit, la variable dérèglement climatique s'est durablement installée dans le paysage agricole, conduisant les agriculteurs et les pouvoirs publics à tracer la voie des innovations pour pérenniser les outils de production et garantir des volumes suffisamment élevés et durables pour satisfaire une demande mondiale qui, elle aussi, connaît des fluctuations.

### DOUTES SUR LA CROISSANCE ET LES SOUTIENS

Après les déconfinements successifs, la croissance économique s'est bien rétablie à peu près partout dans le monde. Elle évolue toutefois au gré des variants, et en particulier celui qualifié de Delta, qui fait douter de la robustesse et de la durabilité de la reprise économique, notamment dans certains secteurs encore endoloris par la crise sanitaire, comme le tourisme. L'incertitude est toutefois intimement liée aux politiques économiques, lesquelles, on l'a vu depuis le printemps 2020, ont été axées d'une part sur le « quoi qu'il en coûte » et, d'autre part, sur les interventions des Banques Centrales. L'effort budgétaire pratiqué par les grandes économies est encore gigantesque (rien que pour la France, il s'élève à 9% du PIB, 320 milliards sur deux ans).

Dans les deux cas, la question de la diminution des engagements budgétaires des Etats, et de la réduction des injections

monétaires par les Banques Centrales, se posent. La France se prépare dès 2023 à enclencher des restrictions budgétaires, car, il faut le rappeler, les fameux critères de la zone Euro demeurent en vigueur, et Paris entend se rapprocher d'un déficit avoisinant les 3% du PIB. Les résultats des prochaines élections fédérales en Allemagne pèseront également sur l'évolution des orientations européennes. Quant aux Banques Centrales, la FED américaine a initié un mouvement, laissant entendre que dès la fin de l'année 2021, elle réduirait ses achats de titres (actuellement de 120 milliards de dollars par mois). Selon son patron, Jérôme Powell, la croissance et les créations d'emplois sont suffisamment robustes pour diminuer les sommes allouées aux achats d'actifs. Quel sera alors le comportement de la BCE, qui, sur sa politique monétaire, semble être moins pressée ? Il en découle que les acteurs économiques vont devoir se préparer à être moins soutenus dans les prochains mois.

### ÇA BOUGE DANS LE MONDE

A se pencher sur l'état des relations internationales, on franchit un degré supplémentaire en matière d'incertitude. L'été 2021 fut, en ce domaine, celui de la crise afghane (cela, à quelques jours du vingtième anniversaire des attentats du 11 septembre 2001). L'abondance de commentaires conduit à pointer les graves erreurs de la politique américaine. Elle suggère surtout de bien visualiser ce qui se joue. Affaiblis, voire humiliés, les Etats-Unis semblent laisser le champ libre à la Chine, son grand rival pour diriger les affaires du monde. Or, Pékin, défendant ses intérêts, a rapidement négocié avec le nouveau gouvernement afghan, en particulier pour qu'il n'entrave pas les « nouvelles routes de la soie », qui, on le sait, doivent traverser le Pakistan voisin. Progressivement, l'actualité internationale administre la preuve que c'est Pékin qui détient les cartes entre ses mains.

Sur le plan agricole, la crise afghane ne peut qu'accentuer l'insécurité alimentaire qui caractérise ce pays depuis de nombreuses années. D'autant plus que les nouveaux hommes forts de Kaboul sont démunis de moyens financiers, assombrissant ainsi les perspectives d'importations de grains pour la population. La Russie et son blé a donc elle aussi une carte à jouer.

Si le climat est devenu une variable déterminante pour les productions agricoles, la FAO n'a cessé pour autant de rappeler, dans ses rapports successifs, que la montée de l'insécurité alimentaire est également imputable à la multiplication des conflits, militaires ou civils. En 2020, ce ne sont pas moins de 811 millions d'êtres humains (+ 118 millions par rapport à 2019, soit près de 10 % de la population mondiale) qui souffrent de la faim. Et 2,4 milliards (30% de la population mondiale) n'ont pas un accès régulier à la nourriture. En cette rentrée 2021-2022, l'agriculture apparaît bel et bien comme un réducteur d'incertitudes.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Contact : Thierry POUCH

thierry.pouch@apca.chambagri.fr

# ENFIN UNE ÉVALUATION EUROPÉENNE DE L'IMPACT DU PACTE VERT SUR L'AGRICULTURE ?

**Au cœur de l'été est discrètement paru un rapport<sup>1</sup> du Centre commun de recherche de la Commission européenne modélisant les effets des stratégies Farm to Fork et Biodiversité et de la PAC sur le secteur agricole européen. Les résultats n'ont pas manqué de faire réagir, notamment les organisations professionnelles agricoles.**

La Commission européenne a publié en mai 2020 sa double stratégie Farm to Fork et Biodiversité. Parmi les critiques récurrentes adressées à la Commission jaillissait celle de l'absence d'étude d'impact, qui est pourtant indispensable dans le processus de prise de décision politique. L'ambition de mieux analyser l'impact ex ante des politiques publiques avait d'ailleurs été portée au niveau européen, via l'initiative « Mieux légiférer » et le programme REFIT pour une réglementation « affûtée et performante » (rien que ça !). Ironiquement, c'est des Etats-Unis qu'est venue la première analyse des impacts du Pacte vert (Green Deal) sur l'agriculture européenne et mondiale, l'USDA publiant une étude dès la fin de l'année 2020.

## « Ceci n'est pas une étude d'impact »

C'est indiqué d'emblée, et répété à maintes reprises par les auteurs, ce rapport ne constitue pas une étude d'impact des stratégies Farm to Fork et Biodiversité, ou des propositions législatives pour la PAC 2023-2027. Nous voilà prévenus. L'objectif de l'exercice mené par le Centre commun de recherche est de faire tourner le modèle CAPRI, modèle agro-économique créé dans les années 1990 par la Commission européenne pour évaluer les réformes de la PAC, et de mettre en exergue ses limites.

CAPRI intègre la réforme de la PAC en tenant compte de la nouvelle architecture verte, des minima de 25% du budget paiements directs sur les éco-schémas, 30% sur les MAEC. Seule une partie des objectifs du Pacte vert fait l'objet du rapport : 25% de surfaces agricoles en bio, 10% de surfaces constituées d'éléments de paysage à haute diversité, réduction des émissions de GES, diminution de 50% de l'usage des pesticides et 20% des engrais. Sur ce dernier point, le modèle a traduit l'objectif de -50% de pesticides par une baisse de -50% des coûts de pesticides. Une limite du modèle CAPRI, qui ne peut considérer le volet pesticides que sous l'angle des coûts liés, et non par les quantités utilisées (par exemple, via l'indicateur de risque harmonisé HRI 1, qui correspond aux quantités achetées pondérées par leur classification).

Autre point important à relever : le modèle intègre des moyennes de rendements en bio issues du RICA européen, qui font apparaître d'importants écarts avec les rendements en conventionnel (par exemple, -30% à -45% en céréales, selon les régions d'Europe). Le rapport souligne que d'autres études ont plutôt mesuré des écarts de l'ordre de -20%, mais aussi que les exploitations aujourd'hui en bio sont davantage situées dans des zones à moindre potentiel de rendement, ce qui pourrait expliquer les écarts observés dans le RICA. De façon plus générale, le modèle ne prend pas en compte les changements de pratiques qui pourraient être mis en œuvre par ailleurs par les agriculteurs pour s'adapter à une moindre utilisation d'intrants.

## Résultats du modèle

Les résultats des scénarii sont donc à considérer avec prudence, et permettent davantage de donner une tendance que des résultats chiffrés. Les auteurs s'entourent de multiples précautions pour présenter leurs résultats. Une fois cela énoncé, que peut-on

1 Barreiro-Hurlé, J., Bogonos, M., Himics, M., Hristov, J., Pérez-Domínguez, I., Sahoo, A., Salputra, G., Weiss, F., Baldoni, E., Elleby, C. (2021). Modelling environmental and climate ambition in the agricultural sector with the CAPRI model. Exploring the potential effects of selected Farm to Fork and Biodiversity strategies targets in the framework of the 2030 Climate targets and the post 2020 Common Agricultural Policy. Publications Office of the European Union, Luxembourg. <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/65064349-f0dd-11eb-a71c-01aa75ed71a1/language-en>

retenir de ce travail ? Tout d'abord, une baisse de la production, plus ou moins marquée selon les filières et les scénarios (avec ou sans réforme de la PAC, avec ou sans plan de relance européen) : de l'ordre de 12% en grandes cultures, 7% en fruits et légumes, 15% en viande bovine, viande porcine et volailles, 12% en lait. En cause : la baisse des surfaces en production pour atteindre les objectifs en matière de surfaces à haute diversité paysagère et les contraintes en matière engrais, et la baisse des rendements du fait du passage en agriculture biologique et de la baisse de l'usage des pesticides. A cela s'ajoute la baisse des cheptels d'animaux pour diminuer la pression en engrais organiques. Le recul de la production entraînerait une hausse de 10% environ des prix à la production (jusqu'à 40% en porc ou 25% en viande bovine).

Malgré cette inflation, et une baisse des coûts de production liée à la diminution des intrants, les revenus des agriculteurs n'en sortiraient pas nécessairement améliorés. En céréales, le recul des rendements serait trop important et viendrait endommager les résultats des exploitations. A l'inverse, dans les secteurs de la viande, le modèle prévoit que la baisse de la production, associée à une demande rigide (hypothèse forte, la demande pouvant diminuer face à des hausses de prix importantes) et à une hausse modérée des importations de pays tiers (les auteurs reconnaissent que le modèle est en ce point très éloigné de la réalité), entraînerait de forte hausse des prix à la production et par ricochet une amélioration des revenus. En rendant la demande davantage élastique, les prix augmenteraient dans une moindre mesure (+33% en porc).

Les exportations européennes diminueraient et des importations de pays tiers viendraient se substituer aux productions européennes. Le déficit commercial de l'UE s'aggraverait ainsi en oléagineux, en fruits et légumes et en viande bovine, caprine et ovine. Les quelque 29% de réduction d'émissions de gaz à effet de serre atteints par le secteur agricole européen seraient ainsi contrebalancés par une hausse des importations. Ce qui pose la question de la contribution de l'UE au dérèglement climatique par le truchement de ces volumes importés, sur laquelle la Commission européenne entend se pencher. La quadrature du cercle en quelque sorte. .

## La Commission européenne naviguerait-elle à vue ?

les résultats cités sont soumis à de nombreuses incertitudes, inhérentes à la modélisation, ce travail permet toutefois de mesurer, une nouvelle fois, l'ampleur des changements auxquels les agriculteurs doivent faire face dans les années à venir. L'une des limites, citée dans le rapport : la difficulté à mesurer les adaptations aux crises des marchés via la restructuration. Or, c'est là un point décisif, puisqu'il est question de savoir si oui ou non des mesures peuvent entraîner une éviction d'acteurs économiques – agriculteurs compris. Certains d'entre eux pourraient rencontrer d'importantes difficultés, et au vu de ce rapport, puisque les soutiens de la PAC ne suffiront pas à amortir les chocs prévus. D'où l'importance de travailler à des mesures d'accompagnement des transitions à l'échelon de la production, mais aussi de mesures d'accompagnement de la demande et de régulation des marchés pour limiter les risques de flambée des prix et de hausse des importations identifiés dans le rapport. Dernière illustration en date : le plan d'action européen pour l'agriculture biologique, lié aux objectifs du Pacte vert, est en cours d'approbation dans les instances européennes. Au même moment, commencent à poindre les contours d'une crise sur les marchés de produits biologiques en France, dont le lait est un exemple marquant, avec des prix en baisse sur les premiers mois de 2021. A ce jour, la Commission européenne n'a fourni aucun élément d'analyse de la capacité du marché à absorber les quantités supplémentaires de produits certifiés bio prévues dans le Pacte vert. La stratégie ne propose d'ailleurs pas de mesure d'accompagnement de la demande en aval. Au risque d'emmener les agriculteurs dans le mur. Débouchés économiques, quand vous nous tenez !!

**Contact : Marine RAFFRAY**

[marine.raffray@apca.chambagri.fr](mailto:marine.raffray@apca.chambagri.fr)

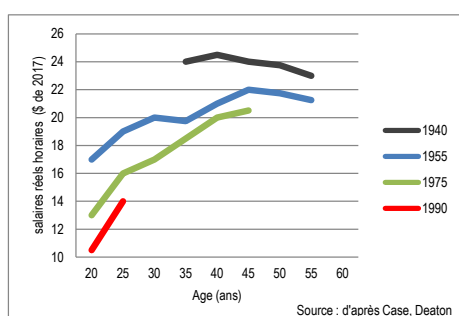
## L'EFFET DE GENERATION EN AGRICULTURE

**Tout à chacun peut éprouver dans ses interactions quotidiennes les différences de comportement entre générations. Ce n'est pas pour rien que les catégories médiatico-marketing de générations X, Y, Z et autre baby boom sont populaires. De leur côté, les sociologues et les économistes prennent ces questions de générations au sérieux car ce sont de véritables facteurs de différenciation sociale. Qu'en est-il de cet effet de génération dans l'agriculture française ?**

Cet article est motivé par la lecture du livre d'Anne Case et Angus Deaton « Morts de désespoir. L'avenir du capitalisme » (PUF, 2021) que nous avons déjà évoqué dans un ancien numéro de la Lettre économique (n° 415) ; les deux auteurs analysent l'accroissement des inégalités au sein de la population américaine et notamment le déclassement social subi par les ouvriers sans qualification, blancs non-hispaniques (la statistique publique américaine utilise des critères ethniques). Nous souhaitons revenir à ce livre parce que nous n'avons pas évoqué dans notre précédent article, un aspect important de l'analyse : le facteur générationnel du processus de déclassement du monde ouvrier aux Etats-Unis. Cet effet générationnel nous interpelle car on sent bien qu'il peut être présent dans l'agriculture française.

Selon nos auteurs, le déclassement du monde ouvrier aux Etats-Unis est un effet de ce que les anglophones nomment globalisation : mondialisation des économies et démantèlement des dispositifs sociaux protecteurs (issus des régimes fordiste et postfordiste). Or cette globalisation a eu des effets différenciés au sein de la population américaine selon les générations ; c'est particulièrement clair pour le monde ouvrier. En compulsant différentes données sociales, nos auteurs montrent que les revenus moyens des ouvriers (non-qualifiés blancs non-hispaniques) se sont dégradés génération après génération depuis 40 ans (graphique 1).

### Graphique 1 - Revenus médians des ouvriers blancs, non hispaniques, peu qualifiés par cohorte aux USA (représentation schématique <sup>(1)</sup>)



### L'effet de génération dans l'agriculture française

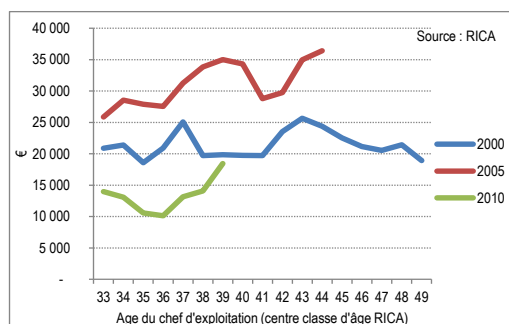
L'effet de génération doit certainement être actif dans l'agriculture française : chaque nouvelle génération d'exploitants entre dans le métier dans un contexte toujours différent de celui de leurs aînés. Les jeunes de la décennie 1990 ont éprouvé les premiers, l'instabilité d'une agriculture mondialisée (leurs aînés ont connu une PAC plus protectrice) ; pour ceux de la génération suivante (2000), c'est le durcissement des impératifs environnementaux qui faisait nouveauté. A chaque génération, de nouveaux enjeux, de nouvelles perspectives économiques, de nouvelles stratégies... et in fine, un effet générationnel inscrit dans l'agriculture nationale.

Avec les données du RICA mises à la dispositions du grand public ([www.agreste.fr](http://www.agreste.fr), période 2000-2019), nous avons

tenté de voir si un effet générationnel était repérable sur les revenus d'activité (indicateur clé de l'économie agricole). Notre expérimentation : nous avons isolé les chefs d'exploitants de moins de 35 ans (en début de carrière, donc) présents dans l'échantillon du RICA en 2000 et suivi l'évolution de leur revenu courant avant impôts (RCAI) jusqu'en 2019 (sous-échantillon de 10 exploitations). Nous avons fait de même pour la cohorte 2005 (moins de 35 ans en 2005, 19 exploitations) et 2010 (moins de 35 ans en 2010, 31 exploitations). On voit alors que (graphique 2) :

- Les exploitants de moins de 35 ans en 2000 dégagent un revenu moyen qui oscille autour de 20 000 € tout au long de leur carrière jusqu'en 2019, date à laquelle ils avaient entre 47 et 51 ans (centre de la classe d'âge : 49 ans).
- La génération suivante (moins de 35 ans en 2005) obtient un revenu moyen supérieur à celui de leur aîné (période d'observation 2005–2019, ils ont entre 42 et 46 ans en 2019).
- Mais pour ceux qui viennent après (moins de 35 ans en 2010), la situation s'inverse : ils ont des revenus tendanciellement inférieurs à ceux des deux générations précédentes sur la période 2010-2019 (en 2019, ils ont entre 37 et 41 ans).

### Graphique 2 : RCAI moyen des exploitations par cohortes (moins de 35 ans). Moyenne mobile



Notre exploration ne fait donc pas apparaître d'amélioration (ou de dégradation) constante des revenus de génération en génération ; pas d'effet générationnel continu repérable ; on s'en serait douté : le pas de temps choisi est trop étroit (5 ans) pour être discriminant (nous ne pouvions faire autrement compte tenu de la courte période d'observation : 20 ans)... Des sources sociodémographiques plus longues (Recensement, MSA,...) aideraient, sans doute, à la manifestation de cet effet générationnel ; ce qui est sûr, c'est qu'il existe ; il ne fait aucun doute dans le domaine de la santé des agriculteurs, par exemple... ce que nous nous proposons de voir dans un prochain numéro de la Lettre Economique.

Contact : Didier Caraes

[didier.caraes@apca.chambagri.fr](mailto:didier.caraes@apca.chambagri.fr)

<sup>1</sup> A. Case et A. Deaton ont publié de nombreux graphiques dans leur ouvrage mais sans indiquer la valeur des données représentées. Faute d'informations chiffrées, nous ne pouvons faire ici qu'une représentation schématique du graphique qu'ils ont publié à la page 211 de leur livre.

<sup>2</sup> <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-36604-cohorte-agrican-bulletin.pdf>

# LES PÉNURIES NE SONT PAS LÀ OÙ ON LES CROIT

Depuis la sortie du Royaume-Uni de l'UE, l'effervescence autour du BREXIT semblait être retombée. A en juger par l'état de l'économie britannique, il est pourtant suggéré de ne pas perdre le fil de l'évolution de cette sortie de l'UE.

La crise sanitaire, dans sa version Delta, a une fois de plus touché une main-d'œuvre peu incitée à se rendre sur les lieux de travail. Mais l'impact du BREXIT sur la circulation des salariés explique la pénurie de travailleurs, puisque les conditions d'entrée sur le territoire britannique se sont durcies depuis le 1er janvier, et que, parallèlement, beaucoup d'entre eux ont quitté le pays depuis la fin de l'année 2020. Il s'en est suivi une raréfaction des salariés dans les entreprises de logistique, de transports et de restauration. Pour juguler cette hémorragie de main-d'œuvre, il est même envisagé de puiser dans la population carcérale.

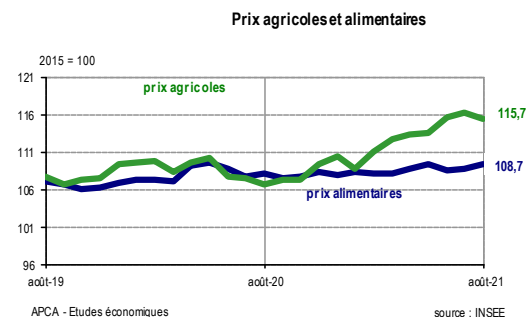
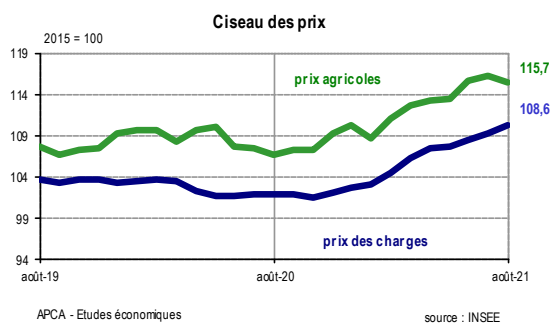
Les répercussions occasionnées par l'alourdissement des contraintes administratives inhérentes au BREXIT n'arrangent rien. Les flux commerciaux sont ralentis et ce ralentissement s'ajoute au manque de main-d'œuvre, au point de rompre de nombreuses chaînes d'approvisionnement, en particulier dans le domaine de l'alimentation. Les grandes enseignes de la restauration rapide sont confrontées à des pénuries de viandes, que ce soit en poulet ou en viande bovine, et cela commence à toucher les restaurants de gamme supérieure. Certains d'entre eux ont dû fermer leurs portes, faute d'approvisionnements réguliers.

Le tableau s'assombrit encore davantage lorsque l'on se penche sur le commerce extérieur britannique. Sur le premier semestre 2021, par rapport au premier de 2020, les exportations vers l'UE se sont effondrées de 18%, selon les données issues d'Eurostat, passant de 80 à 65 milliards d'€. Le produit phare des exportations britanniques, le whisky, s'exporte beaucoup moins (- 12 % sur le premier semestre 2021). Comme dans le même temps, les exportations de l'UE vers le Royaume-Uni ont augmenté de +5,5%, l'excédent bilatéral en faveur de l'UE s'accroît, pour atteindre au premier semestre près de 70 milliards d'€.

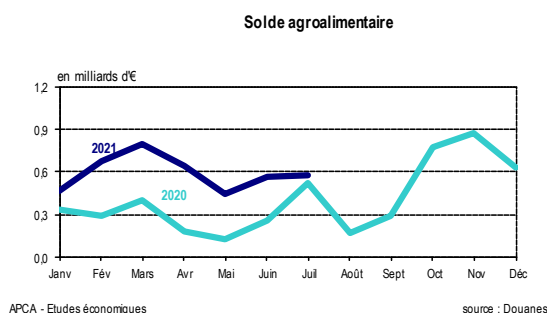
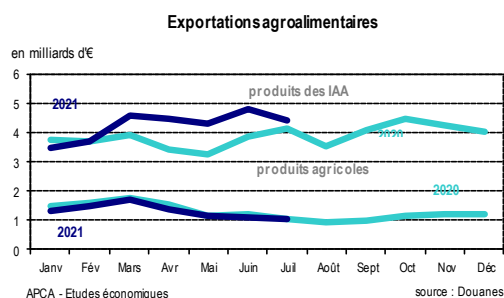
Le Royaume-Uni est donc bien mal en point. Son évolution était pourtant prévisible dès le lendemain du référendum donnant la victoire au *leave*. Le taux de dépendance de ce pays, en particulier en produits agricoles et alimentaires, était déjà élevé avant la sortie. Les pénuries, hier avancées par certaines études, semblent se confirmer. Articulées à la crise sanitaire, ces pénuries sont porteuses d'une diminution de l'espérance de vie de certaines catégories sociales, comme on commence à le percevoir dans la région de Manchester. Sans doute est-il encore trop tôt pour mesurer toutes les conséquences de ce BREXIT sur les britanniques, les véritables effets ne pouvant être évalués que sur la longue période. Il n'en demeure pas moins que les débuts du recouvrement de la souveraineté sont assez catastrophiques. Et, de surcroît, porteurs d'une risque incalculable, celui de l'implosion du Royaume (indépendance de l'Ecosse, tensions irlandaises...).

**Contact : Thierry Pouch**

[thierry.pouch@apca.chambagri.fr](mailto:thierry.pouch@apca.chambagri.fr)



| % (Source : INSEE)       | en 1 mois    | en 12 mois  | en 24 mois  |
|--------------------------|--------------|-------------|-------------|
| <b>prix alimentaires</b> | <b>0,5%</b>  | <b>1,2%</b> | <b>2,1%</b> |
| <b>prix agricoles</b>    | <b>-0,7%</b> | <b>8,2%</b> | <b>7,2%</b> |
| <b>prix des charges</b>  | <b>0,9%</b>  | <b>8,4%</b> | <b>6,5%</b> |
| <b>inflation</b>         | <b>0,6%</b>  | <b>1,9%</b> | <b>2,1%</b> |



| <b>Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP)</b> |              |              |
|---|--------------|--------------|
| En milliards d'€  | En juillet   | Cumul 7 mois |
| <b>2021</b>   | <b>0,573</b> | <b>4,175</b> |
| <b>2020</b>   | <b>0,518</b> | <b>2,101</b> |

## Chambres d'agriculture France (APCA)

9 avenue George V — 75008 Paris

Tél : 01 53 57 11 40

E-mail : [marine.raffray@apca.chambagri.fr](mailto:marine.raffray@apca.chambagri.fr)

Siret 180070047 00014

### Directeur de la publication :

E-mail : [thierry.pouch@apca.chambagri.fr](mailto:thierry.pouch@apca.chambagri.fr)

### Mise en page :

Contact : Odile Martin-Lefèvre

## Nos articles sur le même thème

Lettre Economique n°417 de juillet-août 2021, « Du grain à moudre »

Analyses et Perspectives n°2108 de juillet 2021, « Compte de l'Agriculture en 2020 : des résultats en baisse sous l'impact de la crise sanitaire et de phénomènes météorologiques extrêmes »

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION